

Entretien réalisé par Hervé Christofol, publié dans la revue VRS (La vie de la recherche scientifique) numéro 416 – Printemps 2019 -

https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/vrs416_low_res.pdf

VRS - Le premier ministre a annoncé une hausse des frais d'inscription à hauteur de 2770 € pour les étudiants extra-communautaire en licence et de 3770 € pour les étudiants non communautaires en Master et en doctorat. Il justifie sa décision par le fait que des études payantes seraient un signal de qualité qui doit permettre de passer de 350000 étudiants accueillis en 2018 à 500000 en 2025. Que pensez-vous de cet objectif et de cet argument ?

Pierre Ouzoulias : Cet argument présidentiel dévoile bien le projet politique du Gouvernement qui est de transformer le savoir et l'éducation en marchandises comme les autres. Dans la logique libérale, quand le marché n'existe pas il faut le créer, en dénaturant le service public. Il est possible de défendre une autre position philosophique en considérant que c'est la gratuité qui donne de la valeur aux services ! Par ailleurs, alors que les libertés académiques sont partout menacées en Europe et dans le monde, assurer à des étudiant·e·s venu·e·s d'ailleurs que leurs enseignant·e·s disposeront d'une liberté pédagogique totale me semble nettement plus essentiel pour renforcer l'attractivité de nos universités.

VRS - La France est le 4e pays qui accueille le plus d'étudiants étrangers. Ils viennent principalement du Maghreb et d'Afrique. Dans le cadre d'une politique « d'immigration choisie », le gouvernement souhaite se détourner de ces pays jugés trop pauvres économiquement, et privilégier l'accueil d'étudiants solvables venant des pays émergents (BRICS). Que pensez-vous de cette orientation ?

Pierre Ouzoulias : La France a longtemps considéré que ses idées, ses universitaires et l'accueil des étudiant·e·s d'autres pays étaient des outils puissants de sa diplomatie. Le « rayonnement mondial de la pensée française » était un sujet d'orgueil national qui pouvait parfois aboutir à des formes de patriotisme ou de néo-colonialisme discutables. Avec la révolution néo-libérale engagée par l'actuel Gouvernement, le paradigme a changé au profit d'une conversion idéologique à la vision mercantile anglo-saxonne de l'université considérée comme une entreprise lancée dans une concurrence mondiale. Son objectif commercial est alors d'attirer les étudiant·e·s les plus fortuné·e·s pour les mobiliser ensuite au service de cette attractivité économique.

VRS - Faire payer les étudiants non communautaires au prétexte que leurs parents ne seraient pas soumis à l'impôt sur le revenu, n'est-ce pas une mesure discriminatoire et une vision partielle de l'apport de ses étudiants ?

Pierre Ouzoulias : Il n'est pas du tout assuré qu'un décret instituant des droits d'inscription différenciés sur le seul critère de la nationalité satisfasse le principe constitutionnel d'égalité devant les charges. C'était l'opinion du ministre chargé de l'enseignement supérieur en novembre 2013 (*Question écrite* n° 36124) et l'argument défendu par l'actuelle ministre lors du débat sur la loi ORE au Sénat ! Pratiquement, nous constatons que, dans de nombreuses universités, la présence des étudiant·e·s extra-communautaires permet de maintenir à flot des enseignements et des filières. On peut d'ailleurs se demander si l'un des objectifs du ministère n'est pas d'agir sur l'accueil de ces étudiant·e·s pour obtenir la fermeture de ces formations.

26 février 2019 – VRS entretien Pierre Ouzoulias 2

VRS - Le président de la République affirme que notre pays ne peut pas financer, sur le budget de l'État, la croissance du nombre d'étudiants qu'il estime à 50000 d'ici la fin du quinquennat.

Partagez-vous cette appréciation ?

Pierre Ouzoulias : Le projet libéral global du Gouvernement est de reporter le financement des services publics sur ses usagers. Malgré ses dénégations, on peut donc douter que la hausse des droits d'inscription ne concernent que les étudiant·e·s extra-communautaires. Dans l'équipe chargée de rédiger le programme électoral du candidat Macron, qui est devenu la feuille de route de son Gouvernement, le débat idéologique avait été tranché en faveur de ceux qui proposaient de financer l'université par le recours à l'endettement des étudiant·e·s. L'objectif pratique du ministère est maintenant de trouver les formes acceptables de cette transformation et de concevoir la « thérapie d'accompagnement » de ce nouveau régime !